



Déconfinement progressif à Port-Vendres : ouverture de la Mairie au public

Suivant les consignes gouvernementales, nous entamons la période de déconfinement à petits pas, avec la prudence incontournable de rigueur et le respect des mesures barrières salvatrices.

Dès lundi, le 11 mai, la Mairie sera en mesure d'accueillir du public, sur rendez-vous, en priorité pour des demandes particulières.

Il est cependant conseillé de privilégier la transmission des dossiers par voie postale et les demandes de renseignements par mail ou par téléphone aux services concernés.

Par contre l'ensemble des bâtiments municipaux consacrés au sport et à la vie culturelle comme les activités associatives restera fermé.

Les sports collectifs sont toujours prohibés ainsi que tout rassemblement de plus de 10 personnes.

Ainsi la salle Lamartine, le gymnase, le stade, le centre culturel, le Vauban et le Dôme demeurent fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Vos contacts à la Mairie :

Les Affaires générales et l'état civil : ag@port-vendres.com et 04 68 82 01 03

Le Centre communal d'actions sociales (CCAS) et Aides à domicile : ccas@port-vendres.com et 04 68 82 59 34

Le Service communication animation association sports : animation@port-vendres.com et 04 68 82 60 99

Les Services techniques : ctm@port-vendres.com et 04 68 82 56 84

Le service des finances : finances@port-vendres.com et 04 68 82 60 92

La direction générale des services, marché public et d'affaires scolaires : dgs@port-vendres.com, dgsa@port-vendres.com et 04 68 82 60 94

Le service de l'urbanisme : accueil.urba@port-vendres.com ou urba@port-vendres.com et 04 68 82 60 91

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT-VENDRES
04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com